



L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

N° 73

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre

dimanche 1 mars 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :
http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm

Résumé

Les trois raisons pour lesquelles Notre Seigneur voulu être tenté. La méthode employée par le démon pour obtenir de Notre Seigneur quelques paroles lui permettant de conclure s'Il est ou s'Il n'est pas le Fils de Dieu (d'après l'ouvrage de L'abbé Augustin Lémann *Satan contre Jésus*). Les trois pratiques, du Jeûne, de la Prière et de l'Aumône.

Sermon du « Premier dimanche de Carême »

Mes bien chers frères,

Ce premier dimanche de Carême est l'un des plus solennels de l'année. L'Église nous le signale par ce passage de l'Épître de l'Apôtre saint Paul aux Corinthiens : « *Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant les jours du salut* », et saint Léon le Grand dans l'Office de Matines nous l'explique : « Car encore qu'il n'y ait point de temps dans l'année qui ne soient signalés par les bienfaits de Dieu, dit-il, et que, par sa grâce, nous ayons toujours accès auprès de sa miséricorde, néanmoins nous devons en ce saint temps travailler ici avec plus de zèle à notre avancement spirituel et nous animer d'une nouvelle confiance ».

L'Église tenant à ce que nous produisions ce travail chaque jour pendant cette sainte Quarantaine, nous offre donc tous ces dimanches de Carême un enseignement principalement contenu dans les passages des saints Évangiles. Aujourd'hui, il s'agit de la tentation de Notre Seigneur Jésus-Christ au désert. Considérons alors les raisons pour lesquelles Notre Seigneur voulu être tenté, car celles-ci sont évidemment pleines d'instructions.

Le Père du Pont nous les expose dans ses méditations. Tout d'abord il nous dit que Notre Seigneur voulu mettre en pratique ce qui se trouve dans le Livre de l'Ecclésiastique : « *Mon fils, lorsque vous entrez au service du Seigneur, préparez votre âme à la tentation* ». Ainsi Notre Seigneur, parce qu'Il allait accomplir son ministère public et notre Rédemption, fut ainsi *conduit par le Saint-Esprit dans le désert pour y être tenté par le diable*.

Le Père du Pont nous explique alors que Notre Seigneur voulu être tenté parce qu'Il jugea, qu'en surmontant le démon, Il nous apprendrait à le vaincre, et que sa victoire nous animerait au combat contre un ennemi déjà terrassé. Il nous précise également que ce n'est qu'au bout de quarante jours qu'Il éprouva les trois principales tentations, « d'où naissent, dit-il, toutes les autres, afin que son exemple, toujours présent à notre souvenir, puisse nous apprendre et nous aider à les combattre toutes ».

Tout en regardant ces trois tentations, il faut connaître de ce qui a trait au démon, qui nous le voyons désirait obtenir de Notre Seigneur quelques paroles lui permettant de conclure s'Il était ou s'Il n'était pas le Fils de Dieu. En effet, Satan, dans son orgueil, ne pouvant se résoudre à regarder comme Dieu, Celui qui fut dès son enfance réduit à l'état de pauvreté, se retrouve donc incertain concernant l'idée qu'il doit se former de Notre Seigneur. L'abbé Augustin Lémann dans son ouvrage *Satan contre Jésus* nous l'explique fort bien : « Jusqu'à ce jour il n'a été qu'observateur, dit-il, s'embusquant depuis trente ans, pour surprendre, pour saisir, pour deviner. Désormais c'est d'une manière plus directe, plus efficace, qu'il va s'assurer si Jésus ne serait pas le Fils naturel de Dieu ». Alors, mes bien chers frères, quel moyen le démon va-t-il employer pour arriver à ses fins ? « Un seul, répond l'abbé Lémann, mais redoutable, dit-il, et dont il usera successivement comme Serpent et comme Lion, double dénomination qui lui est affectée par la sainte Écriture ». Comme Serpent, envers nos premiers parents, comme lion suivant ce que nous dit saint Pierre : « (...) *tel un lion rugissant qui rôde, cherchant qui dévorer* (...) ».

Par conséquent, conformément à sa manière d'agir, Satan emploie la question. « Questionner quelqu'un, fait remarquer l'abbé Lémann, c'est d'abord l'interroger à l'aide de la parole, pour apprendre de lui ce que l'on a intérêt ou ce qu'on est curieux de savoir ». Ce moyen lui ayant réussi dans l'Éden, il le reprend à l'encontre de Notre Seigneur. « *Si tu es le Fils de Dieu, commande que ces pierres deviennent des pains* ». Mais Notre Seigneur répond : « *Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* ». « Réponse simple, tirée de la sainte Écriture, commente notre auteur, en même temps qu'elle rappelait la dignité de la personne humaine, elle restait muette sur la divinité de Jésus ». Et puis Notre Seigneur nous montre comment l'on doit repousser la tentation. En effet, écoute-t-Il les discours de son ennemi ? Certainement pas ! Notre Seigneur ne lui en laisse pas le temps. Si Ève n'avait pas dialogué avec le démon, il n'y aurait pas eu le péché originel. Mais c'est ainsi que trop souvent nous avons fait nous-mêmes, et nous avons été vaincus. Alors que Notre Seigneur oppose immédiatement à l'ennemi le bouclier de l'inflexible Loi de Dieu.

Et le démon revient à la charge. *Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, lui dit alors le Serpent, car il est écrit que Dieu a confié aux anges la garde de tes voies*. Ce qu'il faut savoir ici, c'est que Satan ne se sert pas des saintes Écritures comme il se doit et en fait une citation incomplète. Saint Jean Chrysostome le signale ainsi : « O Satan, tu as lu que le Fils de Dieu est porté dans les mains des anges, et tu n'as pas lu ce qui suit, qu'il foule aux pieds l'aspic et le basilic. Mais il cite par orgueil cette première partie du texte et il se tait sur la seconde par un sentiment de fourberie ». Et le saint Docteur de l'Église ajoute que le démon fait le plus mauvais usage de la sainte Écriture, « car ces paroles, dit-il : ''Il a ordonné à ses anges'' et la suite, ne conseillent à personne de se jeter et de se précipiter en bas ».

Sur quoi l'abbé Lémann nous dit : « Car Son œuvre à lui, est de les entraîner en bas, de les précipiter, de les faire tomber comme il est tombé lui-même le premier de tous (...) ». C'est donc par un texte de la sainte Écriture que Notre Seigneur répond, mais en citant celle-ci toujours convenablement : « Il est aussi écrit : ''Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu'' ». Et pour la seconde fois, le démon n'a donc rien découvert.

En troisième tentation, le démon *montre à Notre Seigneur tous les royaumes du monde avec leur pompe, et il Lui dit : ''Je te donnerai tout cela, si tu veux te prosterner devant moi et m'adorer''* ». Cette fois, lorsque le démon ose revendiquer les honneurs divins, Notre Seigneur s'indigne et c'est avec un ton de mépris et d'horreur qu'Il le repousse : « *Retire-toi Satan ! Car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que Lui seul* ». Retenons bien, que lorsqu'il s'agit des injures faites à Dieu, de l'idolâtrie, mes bien chers frères, il ne faut même pas vouloir les entendre.

Ainsi, avec simplicité, mais autorité et majesté, Notre Seigneur Jésus-Christ repousse toutes les attaques du démon, et cela sans relever son origine céleste. L'ange pervers se retire donc sans avoir pu reconnaître la divinité de Notre Seigneur.

« Ce n'est que lorsqu'Il expirera sur la Croix, dit Dom Guéranger, qu'il sentira enfin que sa victime n'est pas un homme, mais un Dieu, et que toutes les fureurs qu'il a conjurées contre le Juste n'ont servi qu'à manifester le

dernier effort de la miséricorde qui sauve le genre humain, et de la justice qui brise à jamais la puissance de l'enfer ».

Après ces explications sur la méthode du démon, toujours la même et toujours actuelle, regardons maintenant, puisque Notre Seigneur nous a appris à le vaincre, regardons la nature de nos propres tentations et la manière dont nous devons en triompher. Vous comprendrez alors, mes bien chers frères, la raison pour laquelle je vous rappelle fermement la doctrine et la morale catholique, car il y va du salut de vos âmes, et j'en aurais évidemment à répondre devant Notre Seigneur. Combien d'âmes se perdent faute de cet enseignement ! Rappelez-vous les propos de Dom Guéranger : « Au milieu de la dissolution générale des idées, l'assertion seule, une assertion ferme, nourrie, sans alliage, pourra se faire accepter (...) ». Et si cet enseignement semble faire peur, cela arrive, mais oui, Dom Guéranger précise : « Montrez-vous donc à elle (la société) tel que vous êtes au fond, catholique convaincu. Elle aura peur de vous peut-être quelques temps ; mais soyez-en sûr, elle vous reviendra ».

Ceci étant précisé, considérons nos propres tentations. Nous avons vu que la première tentation de Notre Seigneur, c'est la suggestion de ce que l'on peut appeler : un soin excessif du corps et de la santé. Notre Seigneur ne veut pas nous dire de traiter notre corps avec une rigueur qui le rendrait infirme irrémédiablement, car la santé est un dépôt qu'il nous a confié, et qu'il nous défend de détériorer par des excès, mais, à cette précaution près, il nous interdit toutes les délicatesses de la sensualité pour la nourriture, le vêtir, le coucher, le logement ; Il veut qu'à l'exemple de saint Paul, nous ne refusions pas de mater notre corps et de le réduire en servitude, soit pour expier nos péchés passés, soit pour prévenir la rechute, soit pour apaiser la colère de Dieu contre les pécheurs. Vous connaissez les causes de la Révolution française et de la Révolution conciliaire, je n'y reviens donc pas, mais voici, en ce Carême *les jours favorables* pour expier ces péchés.

La deuxième tentation c'est l'amour-propre, la présomption et la jalousie, la tentation de se montrer. Nous avons vu que Notre Seigneur répond : « *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu* ». Notre Seigneur nous apprend par conséquent qu'au lieu de chercher à paraître, nous ne devons agir et nous montrer que par nécessité, et toujours faire en sorte de se dérober à la louange. Et puis nous tenir en garde contre la présomption. Se croire capable, par exemple, de mener des combats sans se rendre compte qu'il est possible de sombrer dans une obstination stérile. Il faut donc avoir l'humilité et agir avec une très grande fidélité, pour ne point se laisser corrompre par des actions plus inspirées par l'esprit du monde que le sens de Dieu. Voyez combien il est difficile de converser avec les gens du monde, et de ne pas en prendre l'esprit et les maximes. Cela demande une vigilance continuelle et une réflexion, accompagnées de méditations et de prières d'autant plus fréquentes et profondes que le combat à mener est important.

L'Abbé Tronson qui fut supérieur de la Compagnie de Saint Sulpice, du temps de saint Vincent de Paul, cite saint Jean Chrysostome qui donne cet avis aux personnes qui désirent accéder au sacerdoce, mais si je vous en parle, c'est parce que vous pouvez également retenir et appliquer cet avis en ces temps antéchristiques : « Il faut penser aux persécutions, dit-il, et aux injures auxquelles on sera exposé si l'on veut faire son devoir, et se dégager de toutes les affaires du monde, et penser aussi aux châtiments terribles qu'on se prépare en l'autre ». Ce qui m'amène alors à considérer la troisième tentation.

C'est l'ambition et l'intérêt propre. L'âme catholique doit donc avoir en horreur toute bassesse, toute intrigue tendant à obtenir les bonnes grâces de ceux qui ne pensent qu'à les accorder pour maintenir celle-ci à sa merci. Soyons donc indifférents à toutes les séductions et ne fléchissons point le genou devant ceux qui savent si bien les présenter. Sachons au contraire qu'il est question aujourd'hui de savoir choisir son camp. Le qu'en (camp) dira-t-on où le qu'en (camp) dira Dieu. Ne pas se mettre en peine, par conséquent, si les hommes me jugeront digne de louange ou de mépris, mais ne penser en tout qu'à son devoir. Si je plais à Dieu, cela me suffit, et tout le reste m'est bien égal.

C'est ainsi, mes bien chers frères, que vos âmes, que nos âmes trouvent leur véritable dignité, étant soumises à Dieu et se laissant gouverner par Lui. Dans ces conditions travaillons alors avec plus de zèle à notre avancement spirituel, avec les trois pratiques, du Jeûne, de la Prière et de l'Aumône, ce que l'Église nous demande chaque jour jusqu'à Pâques.

Pratiquons alors le Jeûne pendant cette sainte Quarantaine. Sous le nom de Jeûne, vous le savez, l'Église entend toutes les œuvres de la mortification sur la nourriture et la boisson. Mais, il ne faut pas s'imaginer que toute la perfection de notre Jeûne consiste dans la seule restriction sur le boire et le manger, « car ce serait bien en vain,

dit Dom Guéranger, que l'on retrancherait au corps une partie de sa nourriture, si en même temps on n'éloignait pas son âme de l'iniquité ». Les mortifications du corps et de l'esprit sont donc nécessaires. Dom Guéranger nous dit que dès que les chrétiens abandonnent le Jeûne de Carême (et il faut comprendre aussi le jeûne eucharistique), il leur arrive des malheurs. Dès qu'ils reprennent le Jeûne, la Foi remporte de grandes victoires. Une des raisons évidentes des apostasies actuelles c'est bien sûr le relâchement depuis longtemps sur le Jeûne.

L'Église a toujours imposé le Jeûne, et ceux qui le suivent (le petit nombre, ne nous faisons pas d'illusion) peuvent témoigner combien la pénitence observée avec amour de Dieu et fidélité est source de grâces. Grâces de force et grâces d'intelligence, dans le sens de compréhension dans les événements d'aujourd'hui. Tous ceux qui ont abandonné le Jeûne, mes bien chers frères, sont devenus des libéraux !

Pratiquons également la Prière. Ce sont tous les pieux exercices par lesquels nos âmes s'adressent à Dieu. C'est la manifestation des vertus de piété et de religion. Soyons réguliers aux offices. Pour ceux et celles qui le peuvent, car dans le contexte actuel, il faut tenir compte de la religion réduite à l'état de domesticité, je n'ai plus à vous en expliquer les raisons, mais j'insiste bien, pour ceux qui le peuvent, car n'ayant aucune excuse valable, il y a des efforts à faire sur l'assistance au saint Sacrifice de la Messe et sur la confession. Et puis, lorsque vous êtes chez vous, faites des lectures pieuses, pratiquez la méditation quotidienne. Méditez les vérités du salut et les souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ. Faites votre examen de conscience. Vous n'avez plus de conférences religieuses comme autrefois, alors complétez par des lectures de Carême. Si vous n'avez pas ces titres chez vous, vous avez actuellement une promotion d'ouvrages sur la Passion aux Editions Saint Rémi. Et puis d'une manière générale, lisez les ouvrages des auteurs antilibéraux : de Don Sarda, *Le libéralisme est un péché*, les œuvres de Mgr Gaume, la vie des saints.

Quant à l'Aumône maintenant, il s'agit de toutes les œuvres de miséricorde envers le prochain. "*Rachète tes péchés par l'aumône*" nous dit le prophète Daniel. C'est pourquoi les Docteurs de l'Église l'ont unanimement recommandée comme le complément nécessaire du Jeûne et de la Prière pendant le Carême. C'est une loi établie de Dieu, et à laquelle Notre Seigneur a daigné se soumettre. Comme l'on rachète ses péchés par l'aumône, nous penserons donc à les racheter en participant au soutien des projets et des œuvres du prieuré. Ne cherchez plus les grandes œuvres catholiques, ou dites catholiques, il n'y en a plus ! Alors sachez que mêmes les petites aumônes ne doivent pas être négligées. Rappelez-vous l'obole de la veuve dans l'Évangile.

Profitez aussi de ce temps pour accomplir les tâches que vous faites souvent passer en second plan, parce que celles-ci vous paraissent ingrates. Mettre de l'ordre dans ses affaires par exemple. Cela peut consister également à faire dire des messes pour vos défunts, pour les âmes du Purgatoire. Pendant ce Carême, examinez-vous plus sérieusement, faisant de meilleures confessions. Et après avoir médité sur ce que Dieu a fait pour nous, réfléchissez sérieusement à la question : qu'est-ce que j'ai fait pour Notre Seigneur pendant l'année ? voire même pendant le dernier Carême ? Je vous en ai fait la remarque mercredi dernier. Pour beaucoup la réponse est malheureusement : rien ou peu. Alors : Que vais-je faire ? Eh bien, les résolutions sont contenues dans ces trois pratiques, le Jeûne, la Prière et l'Aumône, mais n'en restez pas aux intentions. Rappelez-vous ce que dit le saint Curé d'Ars : « L'enfer est pavé de bonnes intentions ».

Ainsi, mes bien chers frères, puisque l'Église nous dit ; « *Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant les jours du salut* », appliquons fidèlement l'enseignement de l'Église sur cette sainte Quarantaine. Un moyen pour cela, nous dit Dom Guéranger, c'est l'esprit de retraite et de séparation du monde. Alors puisque nous avons vu pourquoi Notre Seigneur fut conduit par le Saint-Esprit dans le désert, confions ces résolutions à la très sainte Vierge Marie, Épouse du Saint-Esprit, afin d'accomplir, dans cet esprit de retraite, un saint Carême. Confions à l'Auguste Reine des Cieux notre Carême 2009.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à mail@fidemservavi.info